

# Population et élevage en Chartreuse du nord à travers le dénombrement Savoyard de 1561

(Cattle-raising and population in Chartreuse du nord according to the 1561 census)

Mouthon, Fabrice  
Univ. de Savoie  
Fac. des Lettres, langues et sciences humaines  
Dépt. d'Histoire  
F-73011 Chambéry Cedex

BIBLID [1137-439X (1998), 17; 197-215]

---

*En 1561, le duc de Savoie fait procéder au dénombrement de la population du duché et de son bétail. Cette enquête à but fiscal constitue une source exceptionnelle sur les sociétés montagnardes de cette partie des Alpes. Le présent article concerne la vallée des Entremonts, au nord du massif préalpin de la Chartreuse. Le dénombrement permet d'en étudier la démographie, les structures familiales, sociales et d'habitats, et de les comparer à celles d'autres vallées savoyardes.*

*Mots Clés: Chartreuse. Démographie. Élevage. Habitat. Pauvreté. Paysannerie. Savoie. Structures familiales. XVIe siècle.*

*1561ean, Saboiako dukeak bere dukerriko biztanleria eta abereak zenbatzeari ekin zion. Helburu fiskalez egindako inkesta hori Alpeetako alderdi horretako mendi komunitateei buruzko informazio iturri aparta dugu. Artikulu honek Entremonts haranaz dihardu, alpe aurreko la Chartreuse mendialdeko iparraldean. Kontaketa honek hango demografia, familia, gizarte eta habitat egituren azterketa bideratzen du, bai eta Saboiako beste haranetakoekin alderatu.*

*Giltz-Hitzak: Chartreuse. Demografia. Abere hazkuntza. Habitat. Pobrezia. Nekazariak. Saboia. Familia egiturak. XVI. mendea.*

*En 1561, el duque de Saboya procedió al recuento de la población del ducado y de su ganado. Esta encuesta, con propósito fiscal, constituye una fuente excepcional sobre las sociedades montañosas de esta parte de los Alpes. El presente artículo concierne al valle de los Entremonts, al norte del macizo prealpino de la Chartreuse. El recuento permite estudiar su demografía, sus estructuras familiares, sociales y de hábitat, y compararlas a las de otros valles de Saboya.*

*Palabras Clave: Chartreuse. Demografía. Ganadería. Hábitat. Pobreza. Campesinos. Saboya. Estructuras familiares. Siglo XVI.*

En 1560, le duc de Savoie Emmanuel Philibert (1553-1580), qui venait par le traité du Cateau-Cambrasis de récupérer ses états, lançait un vaste programme de réforme fiscale. Il fut notamment décidé d'étendre la gabelle du sel, jusque là circonscrite au Piémont, au duché de Savoie proprement dit. Pour mieux établir l'assiette de l'impôt, il fut décidé, au début de l'année 1561, de procéder à un dénombrement général des populations, hommes, femmes et enfants, ainsi que du bétail «prenant sel». Chaque paroisse reçut donc un commissaire, un notaire, accompagné parfois de gens d'armes pour pallier à la mauvaise volonté des populations. Les résultats de l'enquête, consignés dans des cahiers conservés aux archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie, est naturellement d'un prodigieux intérêt pour l'historien et l'ethnologue<sup>1</sup>. Certes, il convient d'en relativiser la fiabilité, notamment celle des chiffres: la négligence ou les erreurs des commissaires et surtout les dissimulations des habitants étaient inévitables. Pourtant, une fois mis ce bémol, il est tentant d'exploiter cette richesse documentaire. Beaucoup l'ont fait comme je vais le faire, en se limitant à une communauté ou à un secteur donné et l'exploitation globale de «la consigne du sel», oeuvre gigantesque, reste à entreprendre. On se contentera ici d'exploiter le dénombrement de 1561 pour découvrir une vallée, celle des Entremonts de Chartreuse et la mettre en perspective avec les études précédentes.

Située au nord du massif calcaire de la Chartreuse, la vallée des Entremonts correspond au bassin du haut Guiers-vif, rivière qui marquait, jusqu'en 1860, la frontière entre le Dauphiné, donc le royaume de France, et le duché de Savoie. Il s'agit d'un pays difficile, au climat froid et pluvieux et, malgré sa proximité de Chambéry (une quinzaine de kilomètres), difficile d'accès. Aujourd'hui encore seuls deux cols à 1150 mètres et une route de gorge assez arérienne y mènent. Le point culminant est au mont Granier, à 1933 mètres d'altitude et les villages s'étagent entre 670 et 1200 mètres. Depuis avant le XIIe siècle, deux paroisses se partageaient la vallée: celle de Notre-Dame-d'Epernay, dite d'Entremont-le-Vieux et celle de Saint-Pierre, dite d'Entremont-le-Neuf, toutes deux relevant du diocèse de Grenoble et du décanat de Savoie. Saint-Pierre offrait la caractéristique d'être à cheval sur le Guiers-vif, dont partagée entre le Dauphiné, où se trouvait l'église paroissiale, et la Savoie<sup>2</sup>. La partie savoyarde formait avec Entremont-le-Vieux une circonscription seigneuriale, la châtellenie des Entremonts. Seule celle-ci fut prise en compte par le dénombrement de 1561 qui ignore naturellement la partie dauphinoise de la paroisse Saint-Pierre. Celui-ci se déroula en deux temps, d'abord à Entremont-le-Vieux, le 24 septembre, puis à Entremont le Neuf, le 18 octobre 1561. Le résultat fut consigné dans deux cahiers papiers, rédigés en Français, et déposés aux archives départementales de la Savoie, à Chambéry<sup>3</sup>.

---

1. Voir VIALLET (Hélène), « Le dénombrement général de la gabelle du sel en Savoie (1561-1576) », *Histoire et sociétés rurales*, n°3, septembre 1995, p.271-302; GABION (Robert), « Les recensements et états de la population du XVIe au XVIIIe siècle en Savoie », DEVOS, GABION, MARIOTTE et *alii*, 1978, p.243-293.

2. Saint-Pierre-d'Entremont-Savoie devint une paroisse à part entière en 1825 (PAILLARD Ph. *Histoire des communes savoyardes*, tome 2, Roanne 1984, p.189). Commune savoyarde du canton des échelles, elle fait face aujourd'hui à Saint-Pierre-d'Entremont-Isère, située dans le département de l'Isère, les deux chefs-lieux formant un seul et même bourg coupé en deux par le torrent du Guiers-Vif. Les deux communes savoyardes des Entremonts totalisent une superficie d'environ 5150 hectares: 3301 pour Entremont-le-Vieux et 1836 pour Saint-Pierre-d'Entremont-Savoie.

3. Archives départementales de la Savoie (AD73), SA 1895: « Dénombrement des hommes, familles et bestail estans en la chastellanie et mandement d'Entremont-le-Vieux fait par Loys de la Chalandière, escuyer- le 24 septembre 1561 » et SA1894: « Dénombrement des personnes, habitans et bestail estantz vivants en la chastellenie d'Antremonts-le-Neufz, partie de Savoie. Faict par myn Glaude Baudet, notaire et lieutenant de chastellenie dudit Entremont, assistant avecque moy Jehan Faquiers, syndique dudit lieu- le 18 octobre 1561 ».

## I. POPULATION ET PEUPEMENT

En 1561, les commissaires avaient dénombré à Entremont-le-Vieux 161 feux et 1184 habitants, soit 4,7 feux et 34,8 habitants au kilomètre carré. Pour la partie savoyarde de Saint-Pierre-d'Entremont les chiffres étaient de 39 feux et 235 habitants soit 2,25 feux et 13,6 habitants au kilomètre carré soit une densité de peuplement 2,6 fois moindre qu'à Entremont-le-Vieux<sup>4</sup>. Pour l'ensemble des Entremonts savoyards (5137 ha) la densité moyenne était de 3,9 feux et 27,6 habitants au kilomètre carré. Ce contraste entre les deux communautés ne se limitait pas, on le verra, au peuplement. Expliquons le pour l'instant par des pentes plus fortes et donc des possibilités agricoles plus réduites dans la partie savoyarde de Saint-Pierre. La comparaison, d'après la même source, avec d'autres vallées savoyardes est instructives. Les Bauges, un massif préalpin calcaire comparable par le climat et l'altitude, à la Chartreuse avaient, en 1561, une densité de 22,3 habitants au kilomètre carré avec des chiffres variant par paroisse de 12,6 à 47,1<sup>5</sup>. Dans les Alpes centrales, la très vaste communauté de Beaufort avait 21,2 habitants au kilomètre carré<sup>6</sup>, chiffre proche de la moyenne des deux communautés chartroussines et des paroisses des Bauges. Maurienne (vallée de l'Arc) et Tarentaise (haute vallée de l'Isère) avaient, en revanche, des densités beaucoup plus faibles. En Maurienne, Saint-Alban-des-Villard avait 26 habitants au kilomètre carré et Saint-Colomban-des-Villard, plus vaste mais aux moindres aptitudes agricoles, 12,5 habitants au kilomètre carré<sup>7</sup>. Enfin, les six communautés de Haute-Tarentaise situées en amont de Bourg-Saint-Maurice, sous le col du Petit-Saint-Bernard, ne totalisaient, elles, que 7,85 habitants au kilomètre carré<sup>8</sup>. Dans les cluses, les basses vallées savoyardes, la densité pouvait être nettement plus élevée: ainsi à Veyrier (Haute-Savoie), dont les 802 habitants étaient groupés à 450 mètres d'altitude au bord du lac d'Annecy, et qui, pour 821 hectares, supportait une charge de 100 habitants au kilomètre carré<sup>9</sup>. A Ugine (Savoie), au nord d'Albertville, dont l'essentiel de la population du bourg et de la paroisse se concentrait à moins de 500 mètres, la densité était d'environ 60 habitants au kilomètre carré<sup>10</sup>. La densité moyenne de peuplement des Entremonts était celle des vallées préalpines de Savoie au sol calcaire, au climat frais et humide, à l'altitude moyenne. Elle se plaçait entre celle des cluses et celle des hautes vallées des grandes Alpes. Pourtant, les écarts pouvant exister entre communautés voisines montre que l'altitude et la pédologie n'étaient sans doute pas les seuls critères et qu'entre autre, la pente jouait un rôle au moins égal en limitant le potentiel agricole.

---

4. Sur ces totaux, on comptait 3 prêtres et deux feux nobles groupant 10 membres à Entremont-le-Vieux. Les deux feux nobles avaient pour chefs Louis de La Chalendière résidant à Epernay, et Pierre-Charles de La Chalendière résidant, semble-t-il au lieu-dit La chalendière proche de Tencovaz. Entremont-le-Neuf avait un seul feu noble comptant 4 membres et aucun prêtre, ceux-ci relevant de la partie dauphinoise de la paroisse.

5. Pour les 9 paroisses formant la châtellenie du Châtelard et en ne tenant pas compte du bourg du Châtelard (AD. 73, SA 1883).

6. VIALLET (Hélène), *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde: Beaufort du moyen âge au XVIIIe siècle*, Annecy-Grenoble, 1993, p.30-32.

7. BOZON (Pierre), *Le pays des Villards en Maurienne*, Grenoble, p. 127.

8. Montvalezan, Sainte-Foy, Ségez, Tigne, Val-d'Isère, Villaroger (BRAVARD Yves, *La Haute-Tarentaise, l'Histoire en Savoie*, n°33, juin 91, p.34-35 et HUDRY M., « Un recensement de la population et du bétail en Tarentaise en 1561, *Bulletin philologique et historique*, 1960, I, p.471-479).

9. VIALLET, « Le dénombrement général », p. 280-302.

10. DEVOS (Roger), dans « Histoire d'Ugine », *Mémoire de l'Académie salésienne*, tome 48 bis, p.124-125.

Le moment du dénombrement de 1561 doit également être réintégré dans l'histoire démographique des Entremonts de Chartreuse<sup>11</sup>. Or, cette histoire peut-être restituée dans ses grandes lignes depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle au moyen de deux sources: les comptes de subside, cet impôt par feu levé par les princes de Savoie depuis les années 1330; les visites pastorales des évêques de Grenoble dont les rapports précisent le nombre de feux et, souvent, le nombre de communicants des communautés visitées. Ces sources sont utilisables que pour la paroisse d'Epernay, c'est-à-dire pour Entremont-le-Vieux. Pour Saint-Pierre (Entremont-le-Neuf) en effet, les subsides ne concernaient que les dépendants du comte de Savoie, pas ceux du seigneur des Entremonts, tandis que les visites pastorales ne distinguaient pas la partie savoyarde de la partie dauphinoise. En 1331 à la date du premier subside, Entremont-le-Vieux comptait 150 feux imposables, c'est-à-dire sans compter les clercs, les nobles et les pauvres. Ceux-ci étant estimés traditionnellement à 10 % du total, la population devait compter environ 165 feux soit un total un peu supérieur à celui de 1561<sup>12</sup>. La grande peste de 1348-1349 ramena le nombre des feux imposables à 106 feux imposables en 1356, 61 en 1368 et 68 en 1402. En 1399, l'évêque en visite recensait 80 feux. Entre 1331 et 1400, Entremont-le-Vieux avait donc perdu à peu près la moitié de sa population. Les données fiscales manquent pour le XV<sup>e</sup> siècle dans la mesure où la châtelainie de Entremonts fut inféodée et ne dépendait donc plus du domaine comtal. Pour 1494 cependant, une autre visite pastorale témoigne d'une reprise démographique assez faible et sans doute récente: 90 feux communicants à Epernay soit seulement 10 de plus qu'en 1399, bien loin encore du niveau de 1331. La visite pastorale suivante, celle de 1551 donne 120 feux communicants à Entremont-le-Vieux ce qui correspondrait cette fois à une reprise plus soutenue de l'ordre de 0,5 % l'an. Reprenons maintenant le chiffre de 1561, en supposant que les méthodes de comptage de l'évêque et celle des commissaires au dénombrement ne différaient pas trop. Les 161 feux recensés en 1561 par rapport aux 120 feux de 1551 suppose une croissance annuelle très forte de presque 3 % l'an (2,98 %), suffisante pour assurer le doublement d'une population en une génération. Cette croissance avait en tout-cas permis de retrouver enfin le niveau de peuplement du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. En fait, l'accroissement naturel devait être supérieur à 3 % l'an car, quoique les données manquent, le solde migratoire devait être, comme dans toutes les régions de montagne, plutôt négatif. Le dénombrement fournit l'âge approximatif des enfants de moins de cinq ans. Il y en avait 171 à Entremont-le-Vieux, soit 14,4 % de la population, et 53 à Entremont-le-Neuf, soit 22,5 % de la population. A Entremont-le-Vieux, 26 enfants sont dits « agié de ung an », 13 « d'ung demi an » et 6 d'un mois à trois mois. En tablant sur une mortalité infantile de 300 pour mille, cela donnerait un taux de natalité d'environ 50 pour mille. En prenant les 54 familles où on trouvait plusieurs de ces enfants en bas-âge, on peut calculer l'intervalle intergénéral qui serait de 16 mois un tiers à Saint-Pierre et 17 mois un tiers à Epernay. En fait, ces chiffres ne tiennent pas compte de la forte mortalité infantile<sup>13</sup>, puisqu'on ne connaît que les enfants de moins de cinq ans survivants au moment du dénombrement. L'intervalle réel, calculé à partir de toutes les naissances, devait être, compte tenu de l'allaitement et des périodes d'abstinence, très près du maximum. Pourtant,

---

11. Pour une étude démographique d'une région savoyarde sur la longue durée voir FIERRO,

12. MOUTHON (Fabrice), « Les Entremonts de Chartreuse » au XIV<sup>e</sup> siècle, *Etudes savoisiennes*, n°5, à paraître 1998.

13. Rappelons qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le quart sud-est de la France, 61 % des enfants n'atteignaient pas leur 10<sup>e</sup> anniversaire. Voir PERRENOUX (Alfred), « La mortalité », dans *Histoire des populations de l'Europe*, tome 1, *des origines aux prémices de la révolution démographique*, Paris, 1997, p.290-292.

toujours d'après le document de 1561, les couples ayant des enfants vivants en 1561 n'en avaient, en moyenne que 2,5 à Entremont-le-Neuf et 3,2 à Entremont-le-Vieux. La majorité avait moins de trois enfants, environ 10 % n'en avait aucun<sup>14</sup>. On retrouve les mêmes chiffres ailleurs en Savoie: 2,6 enfants en moyenne pour la Savoie Propre, dont font partie les Entremonts, 2,8 pour le Genevois, 3,18 pour le bas-Faucigny, 3,2 pour le Beaufortin<sup>15</sup>. La mortalité infantile et ingénuile, mais aussi l'espérance de vie limitée des adultes et l'âge tardif au mariage, déjà relevé pour le commun en Savoie au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, expliquent ces moyennes relativement basse au regard de la forte proportion d'enfants en bas-âge. Il semble pourtant que cette proportion ait été un peu supérieures dans les hautes vallées que dans les cluses, peut-être du fait d'une natalité supérieure et/ou, d'une mortalité infantile plus faible<sup>17</sup>.

Tableau 1. Nombre d'enfants vivants par couple en 1561

Enfants vivants	1	2	3	4	5	6	7	8	Total	Total enfants	Total couples	moyenne
E.-le-Vieux (%)	28,2	25,2	17,1	15,7	6,7	12	0,5	0,5	100 %	634	198	3,2
E.-le-Neuf (%)	33,3	11	19	7	7	5,2	2,6	0	100 %	106	42	2,5

La composition sociale de la population avait elle-aussi aussi subi une évolution: le compte de subside de 1332-1334 relevait une dizaine de famille nobles à Entremont-le-Vieux alors qu'une seule, celle des La Chalendière, subsistait en 1561. Pour Entremont-le-Neuf, les données médiévales manquent mais une seule famille noble est également recensée en 1561. Cet affaiblissement de la petite noblesse à la fin du moyen âge paraît avoir été une caractéristique propre aux hautes vallées montagnardes, non seulement dans les Alpes mais également dans les Pyrénées. Au total, vers 1561, la population des Entremonts avait, grâce à une très forte natalité, rejoint son maximum du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Après une phase de régression liée aux pestes, comme celle, très meurtrière, de 1571-1574, et aux difficultés climatiques du «petit âge glaciaire», elle retrouva ce même maximum à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On recensait en effet 850 habitants à Entremont-le-Vieux en 1776 et 1210 en 1801. A Saint-Pierre, les chiffres de 1561 avaient été dépassé dès 1750 (350 habitants). Le maximum historique fut atteint dans les deux paroisses comme dans la plupart des vallées savoyardes, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec, en 1848, 1808 habitants à Entremont-le-Vieux et 884 à Saint-Pierre-d'Entremont-Savoie. En 1982 la population dans les deux communes s'élevait à respectivement 426 et 295 habitants<sup>18</sup>.

Le dénombrement de 1561 pour la vallée des Entremont offre un avantage qu'on ne retrouve pas dans tous les pays savoyards: la population y est rangé en fonction de son hameau de résidence. Or, deux autres documents du XIV<sup>e</sup> siècle, des comptes de subside, offre le même avantage ce qui permet des comparaisons dans le temps. D'après Raoul Blanchard, tous le secteur des Alpes et Préalpes du nord appartient, avec certaines

14. Cinq couples sans enfants sur 41 à Entremont-le-Neuf (12 %), 24 sur 241 à Entremont-le-Vieux (9,9 %).

15. DEVOS (Roger), *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Ouest-France, 1985, p.255; VIALLET, *Les alpages*, p.31.

16. DEVOS, *La Savoie de la Réforme à la Révolution*, p.255.

17. VIALLET, *Les alpages*, p.31.

18. PAILLARD (Philippe), *Histoire des communes de Savoie*, tome II, Savoie, Roanne, 1984, p.75 et 89.

nuances, au domaine de l'habitat dispersé<sup>19</sup>. De fait, le massif de la Chartreuse, comme le nord du Vercors ou les Bauges, est un pays de hameaux. Il s'agit de groupe de maisons majoritairement compacts et serrés, ayant parfois la taille de vrai villages, mais dépourvus, en principe, de la moindre chapelle<sup>20</sup>. Chacun a, en revanche, son propre four commun. Cette situation est ancienne. Dans la commune d'Entremont-le-Vieux, dans les limites de l'ancienne paroisse d'Epernay, on recense aujourd'hui 25 hameaux ou plutôt, comme on disait dès le moyen âge, 23 «villages». On en comptait 24 en 1332 et 23 en 1561<sup>21</sup>. Or, il paraît acquis qu'au bas moyen âge, comme à l'époque moderne, il n'y n'y a eu aucune désertion définitive en dehors d'habitats isolés non suivis par nos sources. A Saint-Pierre-d'Entremont, toujours dans les limites de l'ancienne paroisse, il y avait 11 villages principaux pour 8 seulement en 1561 alors que les données médiévales, un compte de subside de 1359, sont ici peu utilisables. En fait, la différence provient d'abord du développement récent du bourg sur la rive nord du Guiers-Vif, alors qu'il se situait encore entièrement sur la rive dauphinoise au XVI<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'un des villages, celui de Saint-Même, anciennement Saint-Maxime, était signalé en 1359 comme un habitat unique. Or, il n'apparaît pas dans le dénombrement de 1561 mais resurgit en 1738 sur la «Mappe Sarde» où il a essaimé en deux hameaux supplémentaires au XVIII<sup>e</sup> siècle: Saint-Même-d'En-Haut et Saint-Même-d'En-Bas. Au total, les différences sont minimales d'autant que nos sources ne sont peut-être pas exhaustives: on sait que le dénombrement de 1561 notamment fut entaché d'oublis et d'erreurs. En 1561, les villages avaient une population moyenne de 7 familles et 51,5 habitants à Entremont-le-Vieux et de 5 familles et 29,5 personnes à Saint-Pierre. Ces moyennes cachent en fait de forts contrastes entre les hameaux dont la population pouvait aller d'une seule famille jusqu'à 26 familles et 216 habitants. A Entremont-le-Neuf, le chef-lieu paroissial se trouvait en Dauphiné et n'a donc pas été compris dans le recensement. Saniesmaz, le plus gros hameau de la partie savoyarde comptait en 1561 onze feux et 48 habitants soit 19 % du total. A Entremont-le-Vieux, le chef-lieu d'Epernay n'était pas le village le plus peuplé mais seulement le 3<sup>e</sup>, après le Désert (26 feux, 216 habitants) et Tencovaz (12 feux, 102 habitants). Avec 17 feux et 97 habitants, il totalisait seulement 8 % de la population totale de la paroisse. Les cinq villages de plus de 10 feux groupaient presque la moitié du total des feux et 30, 5 % de la population. Ces chiffres représentent tout de même un début de concentration par rapport au moyen âge. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on ne recensait à Epernay que 5 feux imposables sur 137 soit 3,6 %<sup>22</sup>, alors que les trois villages de plus de 10 feux ne représentaient que 35 % du total. L'ordre d'importance des autres villages s'est également légèrement modifié entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Si le Désert, Tencovaz, La Plagne était déjà parmi les plus importants en 1332; le plus peuplé était, avec 29 feux, celui du Plan-d'Epernay (Les Rigaud). Or, en 1561, celui-ci était réduit à un seul feu. Un déclin peut-être lié à l'abandon du château des Teppes, situé non loin de là, où résidait jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, le châtelain comtal. D'une manière générale, on remarque qu'à l'exception d'Epernay (à 860 mètres), les villages les plus peuplés furent, à toute les époques, aussi les plus élevés en altitude, à plus de 1000 mètres. En 1561, le plus gros, le Désert, était aussi le

---

19. BLANCHARD (Raoul), *Les Alpes Occidentales*, tome 7, *essai d'une synthèse*, Grenoble-Paris, 1956,

20. Dans les communes d'Entremont-le-Vieux et de Saint-Pierre-d'Entremont, on ne trouve pas la moindre chapelle.

21. MOUTHON, *article cité*.

22. Il est vrai que ces feux imposables laissaient les nobles et surtout le clergé qui devaient habiter majoritairement le chef-lieu. Il est probable qu'en les réintégrant, Epernay devait compter une dizaine de feu sur environ 165 soit environ 6 % de la population.

plus haut perché, à 1150 mètres d'altitude. Au contraire, les hameaux de fond de vallée comme Martin ou Les Pins ne comportaient que quelques feux. Il faut encore une fois invoquer le rôle de la pente, les villages d'altitude étant situés sur les replats favorisant les cultures alors que les vallées du Coson et du Guiers sont encaissées et peu ensoleillées. En revanche, contrairement à la Maurienne ou à la Tarentaise par exemple, on ne note pas de grosses différences de peuplement entre le versant exposé à l'ouest et celui exposé à l'est. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, la «Mappe Sarde», le plan cadastral savoyard de 1738, qui donne la première vraie représentation cartographique connue de la vallée, suggère une hiérarchie des villages à peu près inchangée depuis 1561. Il faut attendre le plan cadastral de 1908 pour voir s'ébaucher un début de concentration au profit d'Epernay<sup>23</sup>.

Tableau 2. La population des villages des Entremonts en 1561

	Nb villages	% villages	% feux	Nb villages	% villages	% feux
1 feu	3	13	2,4	0	0	0
2-5 feux	11	48	29	5	62,5	40
6-10 feux	4	17	19,5	2	25	41
11-26 feux	5	22	49,1	1	12,5	19
Total	23	100	100	8	100	100

Si le réseau d'habitats a peu changé au cours des siècles, en revanche, la toponymie villageoise a subi des modifications importantes. A Entremont-le-Vieux, sur les 23 hameaux de 1332, 10 portent toujours le même nom aujourd'hui, 9 ont changé de nom entre 1332 et 1561 et 4 entre 1561 et 1738. Sur ces derniers, pour deux d'entre-deux la modification était déjà en train de s'opérer en 1561: le dénombrement évoque en effet le «village du Colombier ou Les Pins» (actuellement les Pins) et le «village du Plan-d'Epernay ou les Rigaud» (act. Les Rigaud). Dans les deux cas, le nouveau nom est celui de la famille dominante à l'époque: le Plan-d'Epernay est habité par la seule famille Rigaud et Le Colombier par 4 feux portant tous le nom de Pin. C'est en généralisant cette idée qu'on peut reconstituer les changements de noms intervenus depuis 1561, parce que les familles dominantes à l'époque ont donné leur noms actuels aux villages. Ainsi, toujours à Entremont-le-Vieux, le Poysal est devenu Les Bruns, La Rogerie est devenue L'ensemble La Réduire - Les Martenons. Le village des Sartèdes, inconnu au moyen âge, correspond peut-être à l'Essartat, signalé par le plan cadastral de 1908. Il pourrait s'agir d'un nouvel habitat né d'un défrichement de la fin du X<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'y reste plus, aujourd'hui, qu'une grange. En revanche, on ne sait quels noms portaient, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les trois villages des Giroud, des Curiés et du Grand-Carroz, groupés au nord-ouest de la commune. A Saint-Pierre-d'Entremont, l'évolution toponymique a été plus grande encore qu'à Epernay. Des huit villages de 1561, sept ont changé de nom par la suite pour prendre celui de la ou d'une des familles qui l'occupait à l'époque. Dans l'une ou l'autre paroisse, les anciens noms remplacés étaient presque tous romans et devaient donc remonter à la période des grands défrichements (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Ce qui frappe c'est que, sauf exception, il ne s'agissait pas de patronymes mais de noms empruntés à la géographie physique ou aux caractéristiques de l'occupation humaine. En 1561, à Entremont-le-Vieux, seuls les plus gros villages comme

23. Mappe Sarde et cadastre de 1908 sont consultables aux archives départementales de la Savoie à Chambéry.

Epernay, Tencovaz, le Désert, La Granery portaient un nom non anthroponymique et c'étaient précisément ceux qui n'étaient pas dominés par une seule famille. A l'inverse, en 1332, seuls les plus petits villages portaient des noms anthroponymiques. De même, lorsqu'on examine les listes de feux du compte de subside de 1332 on se rend compte que le stock anthroponymique total mais aussi par village était nettement plus varié qu'en 1561. Pour 80 patronymes connus en 1332, soit 1,7 par feu imposable, on en trouve plus que 41 dans le dénombrement de 1561, soit 3,9 par feu. Malgré cela, en 1561, 86,5 % des patronymes se rencontraient dans un seul village contre 13,5 % dans deux ou trois villages. De même, dans un tiers des villages, tous les habitants portaient le même noms. A cette époque, le risque de confusion, aggravé par le peu de variété des prénoms, explique l'adoption de noms composés distinguant les différentes branches d'une même famille. Cette pratique, sur laquelle on reviendra, n'existait pas au XIVe siècle. Elle a permis de quasiment doubler le stock de noms, passant de 41 à 74, et de descendre à 2,17 feux par nom. La réduction du nombre des patronymes simples s'est aussi accompagné d'un mouvement de remplacement important: des 41 noms relevés à Entremont-le-Vieux en 1561, 15 seulement était déjà présents en 1332. On peut donc penser qu'en Chartreuse a eu lieu, à l'occasion de la crise démographique du bas moyen âge, entre le XIVe et le XVIe siècle, recombinaison de la population des villages. Alors que ceux-ci étaient majoritairement plurifamiliaux deux siècles et demi auparavant, on y trouvait en 1561 une famille unique ou dominante qui finit par lui imposer son nom. Car, à l'inverse des Pyrénées, c'est bien la famille qui, dans les Alpes, donnait son nom au hameau et à la maison. Cette nouvelle structure monofamiliale du hameau resta inchangée jusqu'à l'époque contemporaine. Tout ceci oppose les Entremonts de Chartreuse aux très hautes vallées savoyardes ou dauphinoises où l'onomastique et la toponymie sont demeurées, du moyen âge à nos jours, beaucoup plus stables. On retrouve au contraire des évolutions similaires dans des régions de plaine mais d'habitat dispersé, comme le sud-ouest français <sup>24</sup>.

Tableau 3. Nombre de noms de familles par village à Entremont-le-Vieux en 1561

villages	En dissociant les noms composés		En associant les noms composés	
	nombre	%	nombre	%
1 nom	8	34	8	34
2-3 noms	4	17	8	34
4-5 noms	2	8,5	5	23,5
6-7 noms	5	23,5	0	0
8-9 noms	4	17	2	8,5
Total	23	100	23	100

Si la structure même du peuplement a peu évolué entre le XIVe et le XIXe siècle, il n'en est pas de même de la toponymie. C'est au XVIe siècle seulement que se fixent les noms de village et leur caractère très anthroponymique et monofamilial. Sur ces deux points, le changement a été plus tardif (après 1561) et plus massif à Saint-Pierre-d'Entremont qu'à Entremont-le-Vieux sans doute parce que les villages y étaient plus réduits.

24. MOUTHON, «L'habitat dispersé en Bordelais médiéval (XIIe-XVIe siècle)», *L'habitat dispersé en Europe occidentale au moyen âge et à l'époque moderne, 18e journées d'Histoire de Flaran, 1996*, à paraître.



## II. LES STRUCTURES FAMILIALES

Au delà de ce que permet les comptes de subside de la fin du moyen âge savoyard, le dénombrement de 1561, autorise l'analyse en profondeur de la composition du feu. Groupe domestique à vocation largement économique, le feu est d'abord une réalité familiale associant à son chef naturel, son conjoint et ses enfants mais aussi, éventuellement, des ascendants et collatéraux et des alliés<sup>25</sup>. Les seuls «étrangers» signalés sont les domestiques («valet», «serviteur», «servante»), présents dans 24 familles sur 200 (12 %), et quelques individus dont on saisi mal le lien qui les rattache aux autres. Les seules femmes chefs de familles étaient des veuves et elles ne représentaient que 4 % du total des feux (8 veuves contre 2 veufs). Une proportion dérisoire qui peut-être l'indice d'une faible différence d'âge moyenne entre époux mais aussi d'une forte mortalité puerpérale. D'un point de vue général, les feux des Entremonts étaient, en 1561, fortement chargés d'âmes mais, encore une fois, avec une différence notable entre les deux communautés. On comptait en moyenne 7,35 personnes par feu à Entremont-le-Vieux et seulement 6,02 à Entremont-le-Neuf. Il y avait aussi d'importantes différences entre villages: de 5 à 18 habitants par feu selon les hameaux d'Entremont-le-Vieux; de 4 à 8,5 à Entremont-le-Neuf. On ne trouve en revanche aucune corrélation entre la tailles des villages et la population du feu, familles nombreuses et familles étroites paraissant se distribuer de façon à peu près équilibrée entre gros et petits hameaux. Au total, plus des trois quarts des feux avaient entre 2 et 9 membres. Bien que les feux de moins de cinq personnes aient représenté une famille sur quatre, moins de 10 % des habitants d'Entremont-le-Vieux y vivaient. Au contraire 50 % d'entre-deux vivaient dans des feux de 5 à neuf personnes et plus de 40 % dans des feux «lourds» de 10 à 22 personnes. A Saint-Pierre, les chiffres étaient respectivement de 19 % pour les feux légers, 44 % pour les feux moyens et 37 % pour les feux lourds. De ce fait, la famille nombreuse était une réalité vécue par une forte majorité de la population. Cette impression se renforce lorsque l'on compare avec d'autres localités savoyardes où la population du feu n'atteint nulle part la moyenne des Entremonts. La valeur moyenne du feu était ainsi, en 1561, de 5,65 personnes en Beaufortin, 5,54 en Faucigny, 5 autour de Chambéry, 4,9 en Tarentaise<sup>26</sup>. L'absence d'une forte émigration, qui fonctionnait ailleurs comme soupape à la surcharge démographique, explique sans doute en partie ce différentiel.

Tableau 4. La population du feu dans les Entremonts en 1561

Habitants/feu	Entremont-le-Vieux % nombre de feux	Entremont-le-Neuf % nombre de feux
1	2	2
2-4	23,5	40,5
5-9	53	40,5
10-15	16	11
16-22	5,5	6
Total	100	100

25. Sur la notion de «groupe domestique» paysan voir MENDRAS (Henri), *Les sociétés paysannes*, Paris, édition 1995, p.64-93.

26. VIALLET, *Les alpages*, p. 31. Dans les cluses, on avait 4,9 habitants par feu dans la paroisse d'Ugine (DEVOS, *dans Histoire d'Ugine*, Annecy, 1975, p.124-125), 5,3 à Veyrier (VIALLET, *Le dénombrement*, p. 279), c'est-à-dire des chiffres comparables à ceux de la montagne savoayrde en générale mais inférieurs à ceux des Entremonts.

L'étude des structures familiales suppose le choix d'une typologie. On a repris ici en l'adaptant à nos sources, la plus courante utilisée notamment par Emmanuel Todd<sup>27</sup>. Cinq types avec 5 variantes ont été retenus. 1er type, la famille conjugale: le chef de feu, son épouse et enfants éventuels. 2e type, la famille souche: le chef de feu et son épouse, un de leurs fils avec son épouse et leurs enfants. 3e type la famille monoparentale avec un chef de feu veuf mais surtout veuve, pourvue d'enfants. 4e type, le chef de feu célibataire. Ces quatre premiers définissent aussi une variante élargie» lorsqu'à la formule de base s'ajoute un ou plusieurs individus isolés: mère, frère, soeur, serviteur ou autre. 4e type: la famille large ou «indivise» avec deux variantes: la frèrèche, c'est-à-dire le chef de feu et ses frères avec leurs femmes et enfants, éventuellement élargie (mère, soeur, belle-soeur veuve); la famille communautaire, simple ou élargie, où plusieurs fils mariés cohabitent sous l'autorité du père chef de feu; enfin la famille complexe, pouvant inclure neveux et cousins mariés, voire étrangers», avec, encore une fois les isolés rapportés. Quoiqu'indispensable, toute typologie est forcément réductrice par rapport à l'extrême variété des situations familiales. De plus, le dénombrement de 1561 présente un instantané de ces structures dont on sait qu'elles sont très évolutives sur le temps d'une génération. La famille souche notamment passe généralement par une phase conjugale, entre le moment où le père décède et celui où son fils devenu chef de feu marie lui-même son fils aîné. De même, la famille communautaire devient une frèrèche lorsque le père meurt.

Tableau 5. Structures familiales dans les Entremont en 1561

Types familiaux	E-le-Vieux	E-le-Neuf
	%	%
Conjugal	51,5	55
Souche	19	10
Monoparental	4,7	2,5
Célibataire	4	5
Frèrèche	14	17,5
Communautaire	4	7,5
Complexe	10	2,5
Total	100	100

Première constatation, la famille conjugale dominait la vallée avec plus de 50 % des feux, davantage si l'on ajoute les foyers monoparentaux tenus par des veuves. On sait qu'il s'agit là du type familial le plus répandu en Europe occidentale depuis au moins l'époque carolingienne. Pour l'ensemble de la Savoie, d'après une analyse partielle du dénombrement de 1561, Roger Devos a estimé son importance à 60,5 %<sup>28</sup>. Pourtant, ce qui frappe ici est le fort pourcentage de familles souche et surtout de familles indivises. Au total, on peut estimer que près de 40 % des foyers voyaient cohabiter deux ou plusieurs couples mariés. La proportion est très forte si on la compare à celle d'autres communautés. En 1561, on

27. TODD (Emmanuel), *L'invention de l'Europe*, Paris, 1990; LE BRAS (Hervé) et TODD (E.), *L'invention de la France*, Paris, 1981.

28. DEVOS, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, p. 253-256.

recensait seulement 17 % de familles comptant plusieurs couples mariés à Ugine, 27,5 à Beaufort et 9 % seulement à Veyrier, au bord du lac d'Annecy<sup>29</sup>. *A priori*, la montagne favoriserait donc ce genre de famille. L'utilité de disposer de nombreux bras dans une économie agro-pastorale, l'existence d'un prélèvement seigneurial sur les successions d'intestats (l'échute) n'expliquent pas totalement cette propension à l'indivision que l'on retrouve à la même époque, par exemple dans les montagnes d'Auvergne ou Cévennes<sup>30</sup>. Donnons deux exemples de ces familles «polynucléaires». Une famille souche «élargie», d'abord, avec le feu de Jehan Jacquier, habitant du village du Désert à Entremont-le-Vieux. Avec celui-ci vivaient, sa femme, leur fils Claude avec sa femme et ses deux jeunes enfants, enfin deux filles non mariées. Voici ensuite, toujours au Désert, un feu «complexe» de 19 personnes. Il comprenait le chef de feu, Jehan Roux, sa femme et ses deux jeunes fils; son frère et homonyme, Jehan, sa femme, leurs trois fils et leur fille; son second frère, Guigue, également avec son épouse, ses trois fils et sa fille; enfin un neveu, fils sans doute d'un frère décédé, aussi pourvu d'une femme et de deux filles. Il faut aussi noter la forte proportion de familles «élargies» c'est-à-dire incluant des parents isolés: 51,5 % à Entremont-le-Vieux et 42,5 % à Entremont-le-Neuf contre un tiers à Ugine. Il s'agissait d'abord d'ascendants: à Entremont-le-Vieux, 14 chefs de famille hébergeaient leur mère mais aucun leur père car celui-ci restait jusqu'à sa mort le chef de famille. Un seul chef de feu entretenait sa belle-mère et un seul également un oncle mais quatre logeaient une tante, probablement une soeur du père défunt. De côté des collatéraux, on trouve d'abord les frères et les soeurs non mariés, difficiles à chiffrer<sup>31</sup>, les veuves des frères, les cousins et cousines. Enfin trois familles ont recueilli respectivement un neveu, une nièce et une bru. On remarque la forte proportion de femme parmi les parents isolés: 61 % en excluant les frères et soeurs, 55 % en les réintégrant. Au contraire, les parents mariés hébergés par le chef de feu sont toujours des hommes: frères, cousins et neveux. Aucun gendre habitant avec ses beaux-parents ne figure dans le dénombrement. Les femmes quittaient donc systématiquement la maison de leur père lors du mariage, mais y revenaient parfois en cas de veuvage. Enfin, on peut calculer qu'environ 30 % des feux réunissaient trois générations dans le cadre de la famille souche, de la famille communautaire ou d'un autre type familial élargie à la mère (ou la belle-mère) du chef de feu. L'absence de veuves isolées indique clairement que, lorsque la mort le permettait, cette cohabitation était la norme. Les parents âgés ou le conjoint survivant vivait toujours avec l'un au moins de ses enfants. Dernière constatation: pour l'administration ducale tout au moins, il n'y avait toujours qu'un seul chef de feu. Même dans le cas des frêrèches «pures», l'un des frères voyait son nom porté en tête de liste. Cet ordre formel reflétait-il l'organisation interne de la frêrèche? Les sources ne le disent pas.

Le mariage dans les Entremonts était exclusivement patrilocal ou virilocal, les femmes venant s'établir dans la demeure de leur beau-père ou de leur mari<sup>32</sup>. Outre leur dot, ces

---

29. DEVOS, *Ugine*, p.126; VIALLET, *Les alpages*, p. 31. En fait la proportion est moindre à Beaufort puisque l'auteur réunit les familles polynucléaires et élargies dans le chiffre de 27,5 %.

30. CHARBONNIER (Pierre), *Une autre France, la seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIVe au XVIe siècle*, 2 volumes Clermont-Ferrand, 1980, tome 1, p.629-640; LE ROY LADURIE (Emmanuel), *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1969, p.34-42.

31. A Entremont-le-Vieux, 18 % des chefs de feu hébergeaient au moins un frère non marié et 19,5 % hébergeaient au moins une soeur. Le calcul est pourtant biaisé car rien ne permet dans le dénombrement de distinguer ceux qui sont en âge d'être mariés de ceux qui ne le sont pas.

32. Voir GHASARIAN (Christian), *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Point-Seuil, 1996, p.175-183.

épouses apportaient parfois aussi leur nom à leur belle-famille. En effet, le patronyme composé était une façon de combattre les risques de confusion liés à l'homonymie. Au village du Poysal (aujourd'hui Les Bruns) à Entremont-le-Vieux, les chefs de feu étaient Antoine Brun, Pierre Brun, Loys Brun-Brest, François Brun-Petit, Enemond Brun-Pin, Enemond Brun-Coudrier, Jehan Brun-Perrier, Anthoine, veuve de George Burdin et Claude Bussy-Grinet<sup>33</sup>. Au total, 41 chefs de feu d'Entremont-le-Vieux sur 161 portaient un nom composé et 6 sur 39 à Entremont-le-Neuf. Or, il semble que la deuxième partie du nom provenait non d'un sobriquet comme dans d'autres régions mais du nom d'une autre famille. Comme il ne s'agit jamais du nom de l'épouse, on peut supposer qu'il s'agissait de celui de la mère du chef de feu<sup>34</sup>. On peut aller plus loin en remarquant que ce deuxième nom n'est presque jamais celui d'une autre famille citée en 1561 (une exception). On peut alors faire l'hypothèse qu'il s'agissait du nom d'une ancienne famille éteinte faute d'héritier mâle. Mariée, l'héritière aurait transmis à ses enfants son patrimoine paternel et son nom que ceux-ci auraient ajouté à celui de leur père, marquant ainsi la continuité de la maison. Le nom de celle-ci pouvait donc, dans ce cas, s'imposer partiellement, à de nouveaux occupants. L'étude des alliances matrimoniales peut être envisagée dans la mesure où le dénombrement fournit, dans la quasi-totalité des cas, les noms de familles des épouses<sup>35</sup>. Si les phénomènes d'homonymie rendent hypothétique l'identification exacte de la famille d'origine d'une femme mariée, le caractère monofamilial de beaucoup de village permet au moins de repérer avec une forte probabilité son origine géographique. En partant de ces bases, on remarque d'abord une faible endogamie de village. Celle-ci étant supposée lorsque l'épouse d'un chef de feu porte le nom d'une autre famille du village. A Entremont-le-Neuf, sur 51 couples, les conjoints paraissent originaires du même hameau dans seulement trois cas, soit un taux d'endogamie de 5,8 %. A Entremont-le-Vieux, la proportion était plus élevée: 33 couples sur 241, soit 13,7 %. La différence est facile à comprendre: c'est dans les hameaux fortement peuplés qu'on trouve la plus forte endogamie, or ces gros hameaux se trouvaient essentiellement à Entremont-le-Vieux. Ainsi, on aurait treize couples endogames sur 42, au Désert, 4 sur 20 à La Plagne, un sur dix aux Tardi et 0 sur sept aux Teppes. Si l'exogamie de village était la règle, l'endogamie paroissiale l'était aussi. A Entremont-le-Vieux, sur 210 noms d'épouse recensés, 153 sont portés dans la paroisse soit 73 %. Sur les 57 noms restant, 4 correspondent à des patronymes d'Entremont-le-Neuf et 53 sont totalement inconnus. En partant toujours des noms d'épouse, il est possible de proposer une géographie des réseaux d'alliance. Sans surprise, on constate l'importance de la proximité. C'est avec les villages voisins que ce faisait l'essentiel des échanges d'épouse. Les plus gros villages, Le Désert, Tencovaz, avaient naturellement une aire de recrutement plus large que les petits. Surtout, le chef-lieu paroissial d'Epernay était le seul à échanger avec l'ensemble du finage paroissial et pratiquement tous les villages. Par sa situation géographique, mais aussi par la présence de l'église, du marché et de la taverne, il se situait résolument au centre des réseaux d'alliance.

---

33. SA 1895, folios 24 v°-26. Citons également au village des Tardi: Claude Tardi, Anthoine Tardi, Pierre Tardi-Roux, Jehan Tardi-Roux, François Tardi-Jollum, Jehan Tardi-Alaclaraz,, Loys Tardi-Chappuys, Claude Tardi-Quiquet (folios 4-5).

34. Certains cas s'analysent plus difficilement: Claude Faure-Petit, marié à Pernectaz Kartamme et fils de Claude Jaramaz, sa mère; Jehan Martenons-Neyret mari de Michellectaz Jaurus et fils de Anthoyne Colline, sa mère (SA 1895, folio 12 v°, 34). Petit et Neyret étaient-il le nom de la Grand-mère ou l'explication est elle ailleurs?

35. Toutes les procès verbaux ne donnent pas ce détail. A Veyrier-du-Lac, par exemple, les épouses sont seulement identifiées par leur nom de baptême (VIALLET, *Le dénombrement*).

### III. ELEVAGE ET FORTUNE

Du moyen âge à l'époque contemporaine, la vallée des Entremonts comme tout le massif de la Chartreuse, a vécu sur trois activités essentielles: les cultures, notamment céréalières, qui fournissaient la base de l'alimentation, l'élevage, sur lequel nous reviendront longuement, et l'exploitation du bois. Les aptitudes céréalières de la vallée sont faibles compte tenu à la fois de l'altitude, du relief, et de l'importance des précipitations. Le seigle, l'orge et l'avoine étaient les trois espèces cultivées. S'agissant d'une enquête destinée à l'établissement d'un impôt indirect, la situation matérielle des familles dénombrées en 1561 n'est pas décrite dans le détail. Des indications sont tout de même données: d'une part, par le dénombrement du bétail tout d'abord, celui-ci constituant une part importante du capital productif dans ce pays d'élevage; ensuite, par la mention «pauvre» ou «pauvre et misérable» figurant à côté du nom de certains chefs de famille. L'intérêt est de lier ces deux types de données pour dégager les facteurs de fortune et esquisser la hiérarchie sociale de la vallée.

Le dénombrement enregistre seulement le bétail «prenant sel», c'est-à-dire les bovins, les ovins et les caprins. Il néglige la basse-cour mais aussi les porcs, totalement absents du document. Les chevaux recensés dans d'autres vallées sont également absents. Les bêtes sont classées par âge et par sexe avec plus ou moins de précision selon l'espèce. Les bovins ont fait l'objet de la plus grande attention puisqu'on y distingue 6 catégories principales et six sous-catégories: les boeufs (normaux ou «petits»), les taureaux, les vaches, les génisses («moges» et «petites moges»), les veaux sevrés («viaulx», «petits ou grands viaulx», «viaulx-taurios»), les jeunes encore allaités («possons» et «possonnes»). Les ovins et caprins ne sont répartis qu'entre femelles adultes et petits, soit brebis et agneaux («berbys» et «agnios») et chèvres et chevreaux («chuires» et «cheuvocts»). Alors que depuis le XIXe siècle, l'élevage bovin l'a emporté, la prédominance des ovins était un phénomène général en Savoie jusqu'au XVIIIe siècle. Le troupeau des Entremonts était important en valeur absolue: 924 bovins, 1617 ovins et 757 caprins pour les deux communautés<sup>36</sup>. Mais les contrastes étaient forts entre les familles ce qui relativise l'intérêt du calcul d'une moyenne (voir tableau 6). Voici le troupeau d'Aymars Tardi, du village de La Bachellerie à Entremont-le-Vieux: 8 boeufs, 8 vaches, 8 veaux, six génisses, 60 brebis (deux trenteniers) et 20 chèvres. Quoi de commun avec les cinq brebis et agneaux de Jehanton Faure de La Plagne où l'absence totale de bétail chez Glaude Tardi-Quignet des Teppes? Si l'on entre plus dans le détail, on retrouve encore une fois le fossé qui sépare les deux Entremonts. On recense à la fois davantage de bêtes par feu et une plus forte proportion de bovins à Entremont-le-Vieux. Or les bovins étaient considérés comme symbole de richesse alors que les chèvres étaient vues comme «la vache du pauvre» et considérées comme dangereuse pour la végétation. Le contraste était particulièrement fort en ce qui concerne les boeufs: 48 % des feux d'Entremont-le-Vieux en possédaient (77 feux sur 161) contre seulement 18 % de ceux d'Entremont-le-Neuf (7 feux sur 39)<sup>37</sup>. On peut alléguer ici tout à la fois la moindre aisance des habitants mais aussi, bien que l'aire ait pu être tirée par des vaches ou des mules, les fortes pentes d'Entremont-le-Neuf qui nécessitaient plutôt le recours à la bêche. La majorité des familles propriétaires de boeufs en possédait une paire

36. Soit, pour Entremont-le-Vieux: 850 bovins (29,8 %), 1438 ovins (50,4 %) et 565 caprins (19,8 %); et pour Entremont-le-Neuf: 74 bovins (21,4 %), 179 ovins (51,9 %) et 22 caprins (26,7 %).

37. Les mêmes proportions, avec les mêmes différences existaient au XIVe siècle preuve qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel (MOUTHON, « Les Entremonts de Chartreuse... »).

mais, si un on a aucun exemple de boeufs unique, certains feux possédaient 3, 4, 8 ou même (un seul cas) dix boeufs<sup>38</sup>.

Tableau 6. Le bétail par feu en 1561

	E-le-Vieux	E-le-Neuf
Nombre d'animaux / feu	17,7	8,9
Bovins par feu	5,3	1,9
Ovins par feu	8,9	4,6
Caprins par feu	3,5	2,4
% de feux à bovins	82,4	46
% de feu à ovins	82,6	66,7
% de feu à caprins	77,6	61,5
% de feu sans bétail	5,6	20,5

Tableau 7. Hiérarchie des troupeaux familiaux à Entremont-le-Vieux (en % des familles)

Animaux par famille	bovins	ovins	caprins	Total animaux
1-2	10,7	7,3	24,6	14
3-4	27,2	18,7	37,4	27,5
5-10	33,5	35	26,8	31,5
11-15	24	22,8	8,4	18,3
16-20	2	10,5	2,8	5
21-30	2,2	3,2	0	1,8
+ 30	2,2	3,5	0	1,9

La comparaison avec d'autres vallées savoyardes fait ressortir l'importance de l'élevage à Entremont-le-Vieux. En 1561, Beaufort comptait par feu 6,2 ovins et 4,9 bovins et 8 % des familles ne possédait aucun bétail. La Clusaz, dans le massif de Thône (Aravis) comptait par feu 3,64 bovins et 4,03 ovins mais 44 % de famille ne possédaient aucune vache et on n'y recensait aucun boeuf. Pour la Haute-Tarentaise, les chiffres vont de 3,9 à 8,2 bovins par feu selon les communautés, mais le nombre de boeufs de labour était dérisoire, peut-être complété par des mulets non recensés. Par comparaison, la Maurienne n'avait que 1,92 bovin par feu mais 4,2 ovins et 1,12 caprins avec, tout-de-même, de gros troupeaux dans les secteurs les plus élevées. Encore s'agissait-il là de hautes vallées parmi les plus pastorales du duché<sup>39</sup>. Plus bas, à Ugine, on avait par feu 2,7 bovins, 5,2 ovins, 1,4 caprins. A Veyrier,

38. A Entremont-le-Vieux, on avait la répartition suivante: deux boeufs: 62 %, trois: 2 % (un seul cas), quatre: 32 %, 8 boeufs: 4 %. A Entremont-le-Neuf, sur 6 familles possédant des boeufs, 5 en avaient une paire, une seule, comptant il est vrai 22 membres, en avait 5 paires.

39. VIALLET, *Les alpages*, p.32; DEVOS (Roger), *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, p. 69; BAUDOT (Marcel), « Aspects démographiques et sociaux de la Tarentaise en 1561 », *Congrès des sociétés savantes de Savoie. Actes du congrès de Moûtiers (5-6 septembre 1964)*, p.52-58.

dans la cluse d'Annecy, les 151 familles avaient chacune en moyenne 2 bovins, 1,2 brebis et 2 chèvres. Entremont-le-vieux se rattache donc bien, par l'importance de son troupeau, aux hautes vallées alpines. La vocation pastorale d'Entremont-le-Neuf étaient par contre, beaucoup moins évidente, plus d'un cinquième des familles n'ayant même aucun bétail «prenant sel» déclaré. Il faudrait savoir si cette communauté compensait son infériorité agricole par l'exploitation du bois ou un artisanat actif ou si sa médiocrité économique était générale. En fait, contrairement à d'autres communautés, comme par exemple celle de Veyrier, le dénombrement des Entremonts ne relève aucun véritable nom de métier artisanal. Cette carence ne doit pas être prise pour argent comptant et la vallée devait obligatoirement posséder une gamme minimale de métiers telles qu'on les trouve déjà mentionnés au moyen âge: forgeron, maçon, barbier, charpentier, menuisier. Pour le moins, le silence du dénombrement à cet égard n'est pas l'indice d'une forte activité artisanale.

Un indicateur du niveau de prospérité des communautés pourrait être la proportion de pauvres relevée dans les deux paroisses par le dénombrement. On l'obtient en décomptant les mentions de «povres» ou de «povres et misérables» portées sur les cahiers à côté du nom d'un certain nombre de chef de feu. Entremont-le-Vieux aurait alors compté 42 familles «pauvres» ou «pauvres et misérables» totalisant 26 % du nombre des feux. A Entremont-le-Neuf, le même groupe représentait 41 % du total ce qui confirmerait les impressions précédentes. Ajoutons qu'il existait des villages de pauvres à Entremont-le-Neuf. Ces derniers se concentraient dans 4 hameaux sur 8 où ils représentaient 64 % des familles<sup>40</sup>. Or, les villages sans pauvres étaient groupés sur versant est, mieux exposé, moins pentu et aux meilleures possibilités agricoles et pastorales. On retrouve donc le rôle fondamental des conditions naturelles. A l'inverse, la pauvreté était plus diffuse dans la communauté voisine puisqu'on trouvait ses victimes dans 17 hameaux sur 23<sup>41</sup>. Malheureusement on ne connaît pas les critères utilisés par les enquêteur pour définir un pauvre: déclaration sommaire de biens, état du bétail possédé, ce qui représenterait une redondance d'information, ou rumeur publique? Aussi l'analyse de la pauvreté et de ses cause à travers le dénombrement de 1561 est-elle forcément sommaire. Il semble que la distinction entre pauvre et pauvre et misérable ait été de degré et non de nature, le «pauvre» simple possédant davantage de bétail. Ainsi à Entremont-le-Vieux, pour une moyenne de 17,7 bêtes par feu, les pauvres en avait 10,36 et les misérables seulement 4,2. A Entremont-le-Neuf, on n'en trouvait un seul «pauvres» simple, tous les autres étant également misérables. Ici les chiffres se décalent vers le bas par rapport à la communauté voisine plus favorisée: 9 bêtes en moyenne par feu, soit moins que le cheptel moyen des pauvres d'Epernay, 2,33 bêtes pour les pauvres et misérables soit moins que les misérables d'Epernay. Surtout, les pauvres ne possédaient pas ou très peu de bovins, se contentant de moutons ou de chèvres. A Entremont-le-Neuf, sur 16 familles pauvres, une seule avait un bovin (celle de l'unique pauvre simple), 6 avaient des brebis et/ou des chèvres, 9 n'avaient aucun bétail. Autre paramètre à prendre en compte pour comprendre la pauvreté, la taille des familles. Très majoritairement, les familles pauvres étaient peu fournies et de type conjugal, monoparental ou isolé. Alors que le feu moyen comptait, on l'a vu, 7,35 personnes à Entremont-le-Vieux-Epernay et 6,02 à Saint-Pierre, le feu pauvre n'en abritait respectivement que 5,04 et le feu misérable 3,7 et 3,65. A l'inverse, les familles aisées se reconnaissaient à leurs domestiques qui étoffaient encore un peu plus leur rang: 23 feux (14,3 %) en étaient pourvu à Entremont-le-Vieux et un seulement (2,5 %),

---

40. Villages de Bersière, La Fracetaz, Basinière et Saniesmaz.

41. Seuls de petits villages les ignoraient: Les Teppes, La Chalandière, La Furberie, Le Plan-d'Epernay, Les Derbetans, Les Max.

celle de l'unique noble de la communauté, à Entremont-le-Neuf. Parmi ceux-ci, il faut noter un équilibre approximatif entre hommes (13) et femmes (16). La plupart, d'après leur nom, paraissent avoir appartenu à la vallée. L'une des servantes était même la belle soeur de son employeur, peut-être la veuve de son frère, dont on devine la condition difficile<sup>42</sup>. La mention de laboureur apposée à côté du nom de six chefs de feu d'Entremont-le-Neuf ne paraît pas en revanche désigner clairement une élite de paysans aisés. Si un seul pauvre figure parmi eux, les autres, à l'exception d'un seul nanti d'une famille nombreuse, avaient un troupeau bien modeste. Peut-être s'agissait-il d'un groupe davantage tourné vers la culture que vers l'élevage<sup>43</sup>. Il est en fait impossible de se lancer dans une analyse sérieuse des inégalités économiques avec aussi peu de données. Tout ce que l'on peut dire c'est que la prospérité d'une famille était manifestement liée à au nombre de ses membres, notamment de ses membres adultes, et à la taille de son troupeau, spécialement bovin. Remarquons que le syndic d'Entremont-le-Neuf possédait dix vaches, c'est-à-dire le deuxième troupeau le plus important de la communauté qu'il présidait. A Entremont-le-Vieux, le syndic, Guillaume Sarpollet, avait également un troupeau, notamment bovin, nettement au dessus de la moyenne et la famille qu'il dirigeait comptait 18 membres. La pauvreté se retrouve, avec les mêmes contrastes, dans les autres communautés recensées en 1561: 26,8 % de pauvres et de très fortes inégalités à Beaufort; plus de 20 % à Saint-Alban et plus d'un tiers à Saint-Colomban-des-Villard, en Maurienne; 18 % à Ugine et 6 % seulement à Veyrier ou la médiocrité générale paraît l'avoir emporté. Le retour à une situation de monde plein, les limites physiques et techniques de la croissance agricole et pastorale, les prémices, peut-être, d'une péjoration climatique, se conjugaient pour entraîner la conjoncture vers le bas<sup>44</sup>. Il semble toutefois d'après les exemples donnés que les contrastes sociaux aient été particulièrement forts dans les hautes vallées. Dans beaucoup de communautés savoyardes, spécialement en montagne, l'émigration servait de soupape de sûreté au trop plein démographique<sup>45</sup>. Une émigration définitive, notamment vers le Lyonnais et le Genevois, mais aussi temporaire, de saisonniers agricoles ou de colporteurs. Cette pratique paraît avoir été en grande partie ignorée des Entremonts comme, semble-t-il, du reste de la Chartreuse. En effet, les «absents» au moment du passage des commissaires, émigrés définitifs ou temporaires, étaient ordinairement mentionnés dans le dénombrement<sup>46</sup>. Or, dans les Entremonts seul un individu, un pauvre, est dit «loyntain», c'est-à-dire demeurant au moins temporairement, hors de la vallée, tandis qu'un autre exerce le métier de «grangier» chez un noble de Montmélian, dans la combe de Savoie<sup>47</sup>. Deux individus sur plus de 1300 voilà qui fait peu. Les pauvres trouvaient-ils dans la vallée à s'employer sur les terres ou dans les troupeaux des plus riches? Seules d'autres sources, du type notarial, pourrait nous le confirmer.

---

42. ADS, SA 1895, fol. 39.

43. Aucun laboureur n'est mentionné à Entremont-le-Vieux.

44. Tendance d'ailleurs quasi-générale. Voir LE -ROY-LADURIE (Emmanuel), *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1969.

45. DEVOS, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, p.139147.

46. En Tarentaise par exemple, on comptait 678 « absents » sur 24 976 habitants dans la basse vallée (2,7 %) et 1801 absents sur 13336 habitants (13,5 %) dans la haute vallée (BAUDOT, « Aspects démographiques et sociaux de la Tarentaise en 1561 », p.52).

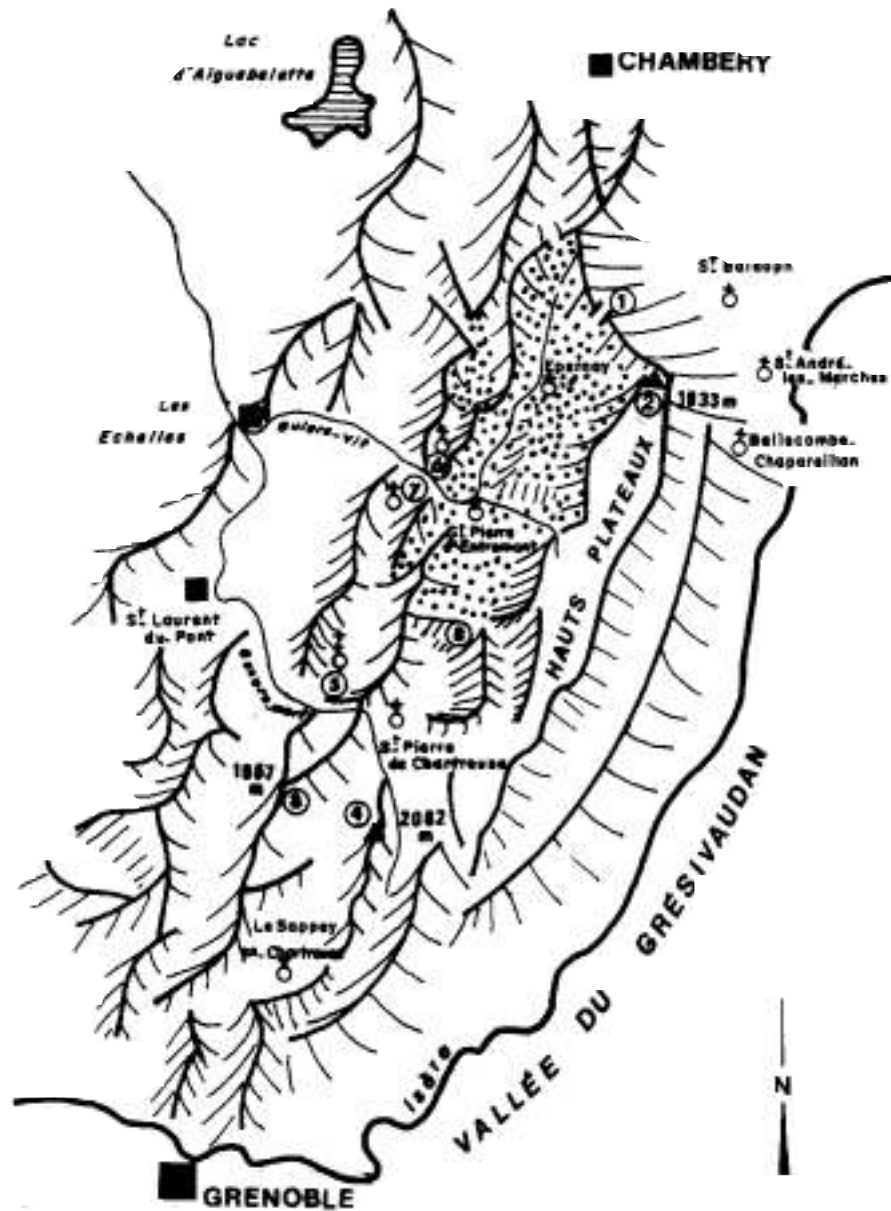
47. ADS SA 1895, fol. 24 et 38 v°. On note, à l'inverse, la présence, à Entremont-le-Neuf, d'un individu « habitant à présent » le village de Bersière. Cet immigré pouvait venir d'un autre village mais aussi, au vu de son nom peu usité dans les Entremonts, d'ailleurs (ADS, 1994, fol.2).



## CONCLUSION

Le dénombrement de 1561 met en lumière plusieurs caractéristiques des hautes vallées alpines et préalpines qui les distinguent des communautés situées dans les cluses, à moins de 600 mètres d'altitude: une démographie plus dynamique avec une plus forte proportion de familles élargies; un troupeau nettement plus important mais aussi, ce qui peut surprendre, une plus grande extension de la pauvreté et sans doute des inégalités plus criantes. Mais l'exemple des Entremonts révèle également de très fortes différences entre communautés voisines et même entre villages au sein de celles-ci. L'exposition, la pente, ont joué un rôle certain mais le document de 1561 révèle ici ses limites. Il faudrait examiner en détail et de façon dynamique l'organisation économique et sociale des deux paroisses pour pouvoir porter un jugement définitif. Le cas des Entremonts permet aussi de comprendre l'importance de la période correspondant à la fin du moyen âge et au tout début de l'époque moderne. Après la rupture démographique des années 1350-1450, le retour vers un monde plein s'est fait en respectant les anciennes structures de peuplement. En revanche, l'onomastique s'est considérablement modifiée entraînant une réduction du nombre des patronymes et un bouleversement toponymique qui, en 1561, n'est pas encore achevé. Désormais et contrairement à la situation médiévale, une majorité de village voit sa population dominée numériquement par une famille dont il prend ou va prendre le nom.

**CARTE 1 La Vallée des Entremonts en Chartreuse**



- |                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| ① Col du Frêne.                      | ⑥ Carcer.         |
| ② Mont Granier                       | ⑦ Le Ruchers      |
| ③ Charvont. Som.                     | ⑧ Col du Cuchern. |
| ④ Chamechaude.                       |                   |
| ⑤ Monastère de la Grande Chartreuse. |                   |

F. MOUTON

